Chevalier Diag
Diagnostic, Conseil
Agents CMR et Polluants

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Numéro de dossier : 25-HSC-4
Date du repérage : 22/07/2025

Références réglementaires et normatives	
Textes réglementaires	La mission est effectuée en application de l'article L4412-2 du Code du Travail, décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations, arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.
Norme d'aide à la méthodologie	Norme NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis

Immeuble bâti visité	
Adresse	Rue : CUISINE DU CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL FRANCE ETATS-UNIS DE SAINT-LO Code postal, ville : 50000 SAINT-LÔ
Périmètre de repérage :	Description des travaux : Travaux de réaménagement de la cuisine SELF Supports diagnostiqués : Préparation – Self : Sol, Murs, Poteau, Porte coupe-feu & Plafond Réserve n°1 – Self : Murs & Sol Réserve n°2 – Self : Sol & Plafond Préparation froide – Self : Sol & Murs Local frites – Self : Sol & Murs Local chambre froide – Self : Calorifugeage, Murs & Plafond Local plonge – Self : Murs & Sol
Type de logement : Fonction principale du bâtiment : Année de construction :	 NC Etablissements sanitaires : Hôpitaux et cliniques NC

Le propriétaire et le donneur d'ordre	
Le(s) propriétaire(s) :	Nom et prénom :.... CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL FRANCE ETATS-UNIS DE SAINT-LO Adresse : 715, Rue Dunant 50000 SAINT-LÔ
Le donneur d'ordre	Nom et prénom :.... CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL FRANCE ETATS-UNIS DE SAINT-LO - Mr FOUQUET Emilien Adresse : 715, Rue Dunant 50000 SAINT-LÔ

Le(s) signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage ---------- Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	EUCHER Clément	Opérateur de repérage	ABCIDIA CERTIFICATION Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse	Obtention : 03/11/2020 Échéance : 02/11/2027 N° de certification : 18-1252

Raison sociale de l'entreprise : **CHEVALIER DIAG CM** (Numéro SIRET : **80152412500037)**
Adresse : **24 ROUTE DE PONT-FARCY - LA MINOTERIE, 50420 TESSY BOCAGE**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA France**
Numéro de police et date de validité : **10014108104 - 01/01/2026**

Le rapport de repérage
Date d'émission du rapport de repérage : 01/08/2025,
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 37 pages

Conclusion amiante :

Dans le cadre de mission décrit en tête de rapport, il a été repéré :

- **des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse en laboratoire :**
 - Colle jaune de revêtement de sol souple orange (Mur) (Préparation - Self) (Echantillon 10)
 - Plaque en fibre-ciment (Porte coupe-feu) (Préparation - Self) (Echantillon 15)

Sommaire

1 Les conclusions
2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses
3 La mission de repérage
3.1 L'objet de la mission
3.2 Le cadre de la mission
3.2.1 L'intitulé de la mission
3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
3.2.3 L'objectif de la mission
3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
3.2.5 Le périmètre de repérage effectif
4 Conditions de réalisation du repérage
4.1 Bilan de l'analyse documentaire
4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur
4.4 Plan et procédures de prélèvements
5 Résultats détaillés du repérage
Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, conséquences réglementaires
6 Signatures
7 Annexes

1. – Les conclusions

Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Bureau – Self		Pièce diagnostiquée en 2024
Local plonge – Self	Conduit en fibre-ciment	Par la connaissance du donneur d'ordre

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : ... LRPE
Adresse : 220B Rue Jean Bouin 50110 CHERBOURG EN COTENTIN
Numéro de l'accréditation Cofrac : 1-6395 / SIREN 823165741

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la réalisation de travaux dans l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

La mission est effectuée en application de l'article L4412-2 du Code du Travail, décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations, arrêté du 16 juillet 2019 modifié relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par les travaux.»
Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies de façon non exhaustive dans l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019.

3.2.4 Le programme de repérage

Le programme de repérage est défini par l'arrêté du 16 juillet 2019 modifié et de son annexe 1.

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités	Plaques ondulées et planes
	Ardoises, bardeaux bitumineux
	Éléments associés à la toiture
	Éléments sous toiture
	Étanchéité de toiture terrasse
	Fenêtres de toit, lanternaux, verrières
2 - Parois verticales extérieures et Façades	Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich
	Isolant et protection thermique ou acoustique sous bardage
	Façades lourdes y compris poteaux
	Menuiseries extérieures
	Éléments associés aux façades
3 - Parois verticales intérieures	Murs et cloisons maçonnés
	Poteaux
	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)
	Gaines et coffres verticaux
	Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques
	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
4 - Plafonds et faux plafonds	Plafonds
	Poutres et charpentes
	Poutres et charpentes
	Gaines et coffres horizontaux
	Faux plafonds
	Suspentes et contrevents
5 - Planchers et planchers techniques	Revêtements de sols
6 - Conduits et accessoires intérieurs	Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)
	Clapets / volets coupe-feu
	Vide-ordures
7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques	Portes et cloisons palières
	parois des équipements
	Matériels en machinerie
8 - Équipements divers et accessoires	Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes
	Convecteurs et radiateurs électriques
	fusibles à broche
	canalisations électriques préfabriquées
	Coffres-forts
	Portes de placard, baignoires et éviers métalliques
	Jardinières, bac à sable incendie
9 - Fondations et soubassements	Étanchéité des murs enterrés
	Parois verticales et horizontales enterrées
	Conduits et fourreaux
10 - Aménagements, voiries et réseaux divers	Conduits, Siphons
	Voiries
	Espaces sportifs
	Aménagements extérieurs

3.2.5 *Le périmètre de repérage effectif*

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Programme détaillé des travaux :
Néant

Descriptif des pièces visitées
Préparation - Self,
Local plonge - Self,
Réserve n°1 - Self,
Réserve n°2 - Self,
Préparation froide - Self,
Local frites - Self,
Local chambre froide - Self

4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	24-HSC-3
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations : Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 22/07/2025

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'Août 2017 et de l'arrêté du 16 juillet 2019.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

4.4 Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

5. – Résultats détaillés du repérage

Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)

Matériaux ou produits contenant de l'amiante

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Photo
Préparation - Self	Identifiant: 010 Description: Colle jaune de revêtement de sol souple orange	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
	Identifiant: 015 Description: Plaque en fibre-ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

Listes des matériaux non diagnostiqués :

Localisation	Identifiant + Description	Justification	Photo
Bureau - Self	Identifiant: Visuel 1 Description: Pièce diagnostiquée en 2024	Pièce diagnostiquée en 2024	
Local plonge - Self	Identifiant: Visuel 2 Description: En fibre-ciment	Par la connaissance du donneur d'ordre	

6. – Signatures

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ***ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse (détail sur www.info-certif.fr)***

Fait à **TESSY BOCAGE**, le **01/08/2025**

Par : EUCHER Clément



Signature du représentant :

ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° 25-HSC-4

Sommaire des annexes

7 Annexes

7.1 Schéma de repérage

7.2 Rapports d'essais

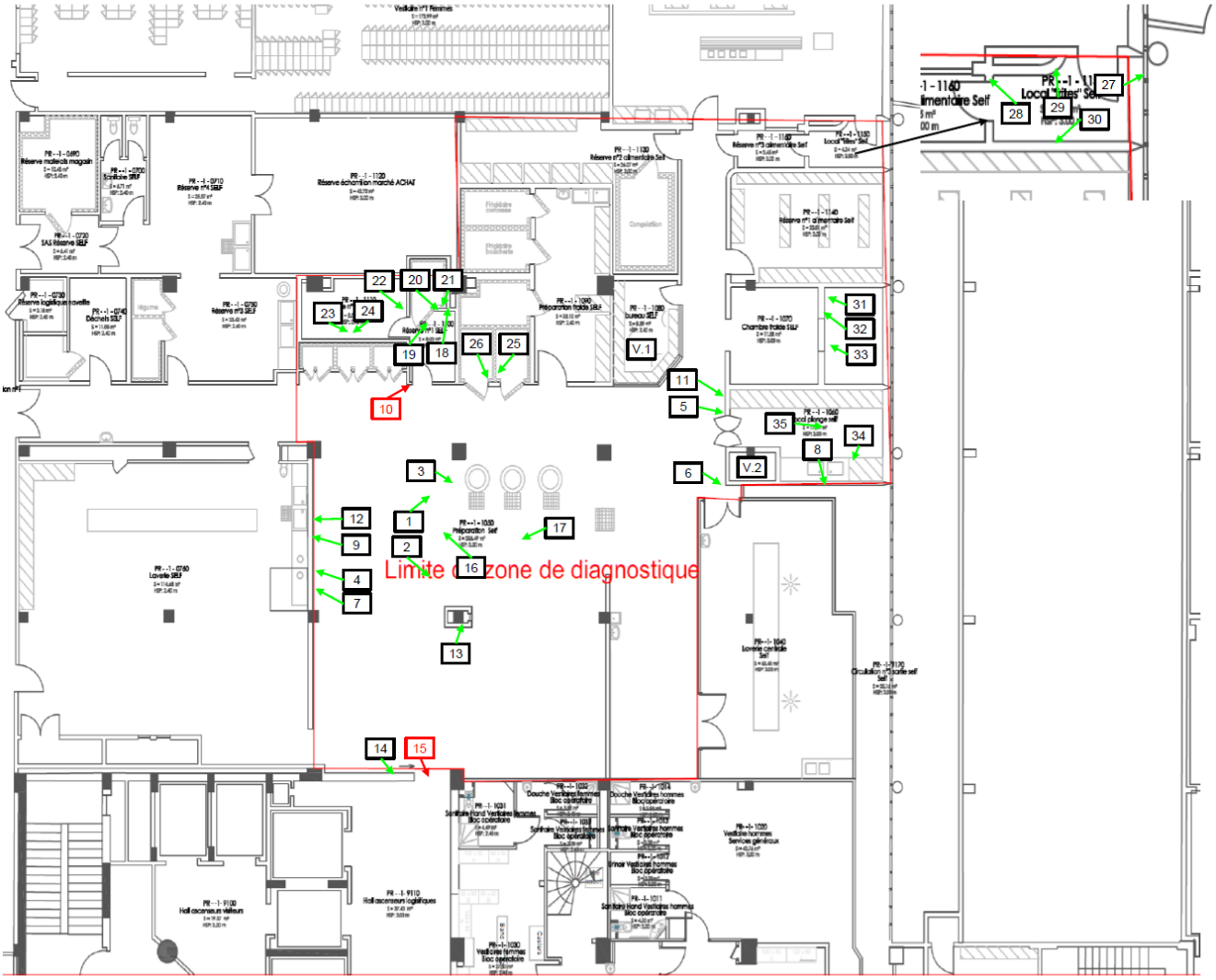
7.3 Conséquences réglementaires et recommandations

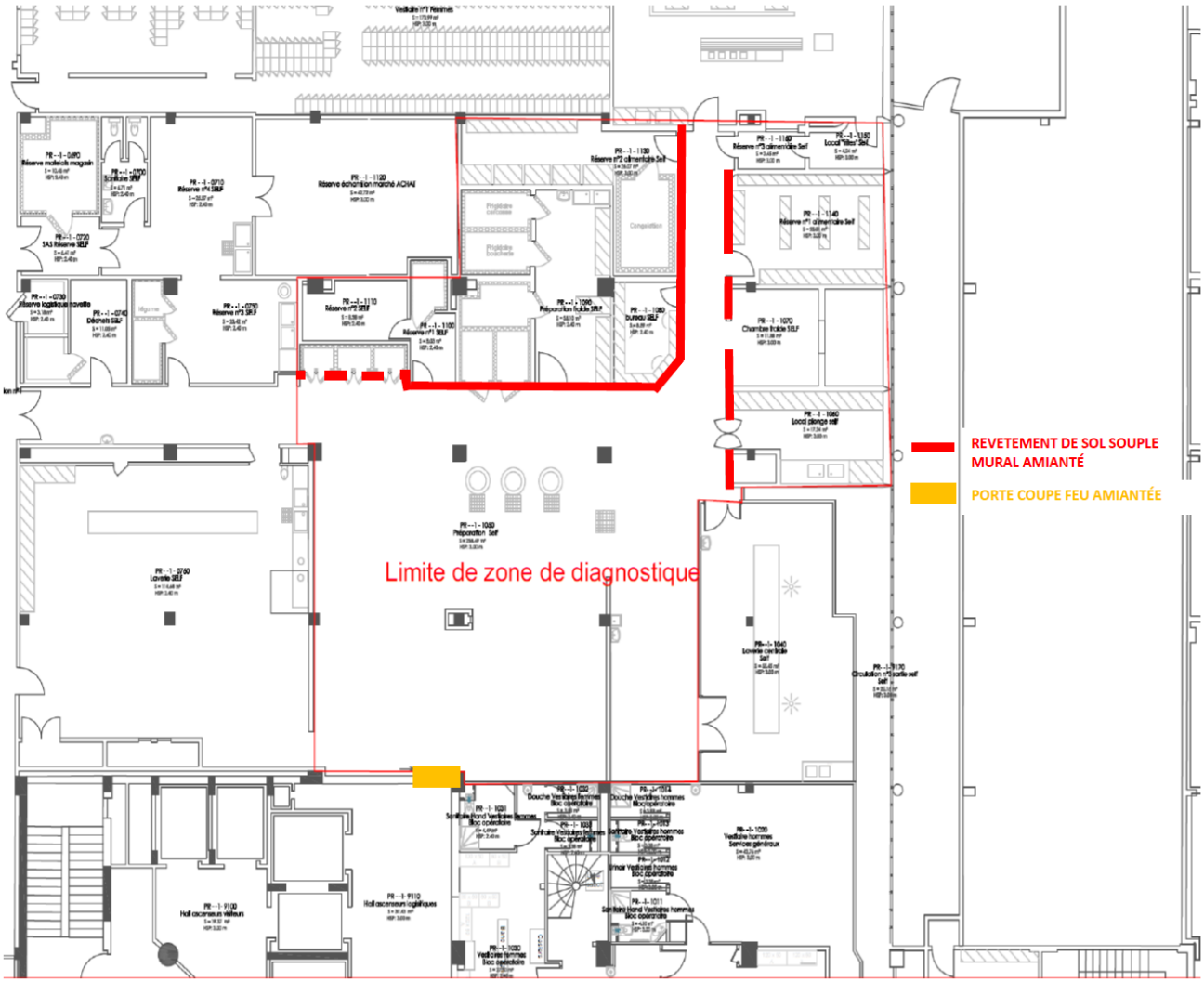
7.4 Recommandations générales de sécurité

7.5 Documents annexés au présent rapport

7.1 - Annexe - Schéma de repérage

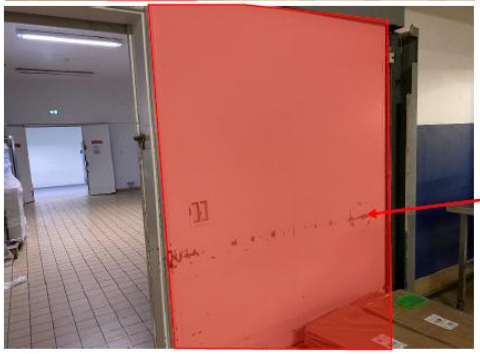
PLANS ET PHOTOS DE LOCALISATIONS




REVETEMENT DE SOL SOUPLE MURAL AMIANTÉ
PORTE COUPE FEU AMIANTÉE
Limite de zone de diagnostique




10




15

Photos

	Photo n° PhA001 Localisation : Préparation - Self Ouvrage : Sol Description : Colle grise de carrelage Localisation sur croquis : 001 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA002 Localisation : Préparation - Self Ouvrage : Sol Description : Colle grise de carrelage Localisation sur croquis : 002 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA003 Localisation : Préparation - Self Ouvrage : Sol Description : Colle grise de carrelage Localisation sur croquis : 003 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA004 Localisation : Préparation - Self Ouvrage : Mur Description : Colle grise de plinthe Localisation sur croquis : 004 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA005 Localisation : Préparation - Self Ouvrage : Mur Description : Colle grise de plinthe Localisation sur croquis : 005 Amiante : Non détecté

	Photo n° PhA006 Localisation : Préparation - Self Ouvrage : Sol Description : Résine grise Localisation sur croquis : 006 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA007 Localisation : Préparation - Self Ouvrage : Mur Description : Colle blanche de faïence Localisation sur croquis : 007 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA008 Localisation : Local plonge - Self Ouvrage : Mur Description : Colle blanche de faïence Localisation sur croquis : 008 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA009 Localisation : Préparation - Self Ouvrage : Sol Description : Colle jaune de revêtement de sol souple marron Localisation sur croquis : 009 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA010 Localisation : Préparation - Self Ouvrage : Sol Description : Colle jaune de revêtement de sol souple orange Localisation sur croquis : 010 Amiante : Chrysotile

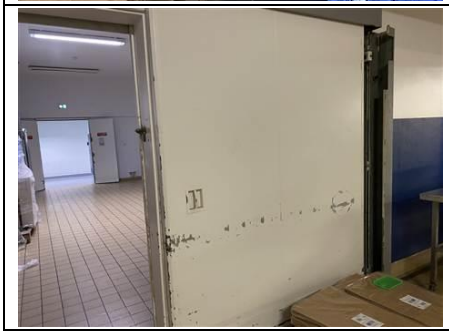
	Photo n° PhA011 Localisation : Préparation - Self Ouvrage : Mur Description : Colle jaune de revêtement de sol souple rouge Localisation sur croquis : 011 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA012 Localisation : Préparation - Self Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + enduit blanc + plâtre Localisation sur croquis : 012 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA013 Localisation : Préparation - Self Ouvrage : Poteau Description : Peinture + enduit blanc + plâtre Localisation sur croquis : 013 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA014 Localisation : Préparation - Self Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + enduit blanc + béton gris Localisation sur croquis : 014 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA015 Localisation : Préparation - Self Ouvrage : Porte coupe feu Description : Plaque en fibre-ciment Localisation sur croquis : 015 Amiante : Chrysotile

	Photo n° PhA016 Localisation : Préparation - Self Ouvrage : Plafond Description : Peinture + plâtre blanc Localisation sur croquis : 016 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA017 Localisation : Préparation - Self Ouvrage : Vitrage Description : Joint dur Localisation sur croquis : 017 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA018 Localisation : Réserve n°1 - Self Ouvrage : Mur Description : Colle blanche de faïence grise Localisation sur croquis : 018 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA019 Localisation : Réserve n°1 - Self Ouvrage : Sol Description : Colle grise de carrelage Localisation sur croquis : 019 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA020 Localisation : Réserve n°1 - Self Ouvrage : Mur Description : Colle grise de plinthe Localisation sur croquis : 020 Amiante : Non détecté

	Photo n° PhA021 Localisation : Réserve n°1 - Self Ouvrage : Mur Description : Colle grise de faïence blanche Localisation sur croquis : 021 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA022 Localisation : Réserve n°1 - Self Ouvrage : Mur Description : Peinture + enduit blanc + béton gris Localisation sur croquis : 022 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA023 Localisation : Réserve n°2 - Self Ouvrage : Sol Description : Béton gris Localisation sur croquis : 023 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA024 Localisation : Réserve n°2 - Self Ouvrage : Plafond Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 024 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA025 Localisation : Préparation froide - Self Ouvrage : Sol Description : Colle grise de carrelage Localisation sur croquis : 025 Amiante : Non détecté

	Photo n° PhA026 Localisation : Préparation froide - Self Ouvrage : Mur Description : Colle grise de faïence Localisation sur croquis : 026 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA027 Localisation : Local frites - Self Ouvrage : Sol Description : Colle grise de carrelage Localisation sur croquis : 027 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA028 Localisation : Local frites - Self Ouvrage : Mur Description : Colle grise de plinthe Localisation sur croquis : 028 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA029 Localisation : Local frites - Self Ouvrage : Mur Description : Colle blanche de faïence grise Localisation sur croquis : 029 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA030 Localisation : Local frites - Self Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + enduit blanc + béton gris Localisation sur croquis : 030 Amiante : Non détecté

	Photo n° PhA031 Localisation : Local chambre froide - Self Ouvrage : Calorifugeage Description : Enduit blanc + fibre orange Localisation sur croquis : 031 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA032 Localisation : Local chambre froide - Self Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + enduit blanc + béton gris Localisation sur croquis : 032 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA033 Localisation : Local chambre froide - Self Ouvrage : Plafond Description : Peinture + enduit blanc + plâtre Localisation sur croquis : 033 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA034 Localisation : Local plonge - Self Ouvrage : Mur Description : Colle grise de plinthe Localisation sur croquis : 034 Amiante : Non détecté
	Photo n° PhA035 Localisation : Local plonge - Self Ouvrage : Sol Description : Colle grise de carrelage Localisation sur croquis : 035 Amiante : Non détecté

	Photo n° PhA036 Localisation : Bureau self Description : Pièce diagnostiquée en 2024 Localisation sur croquis : V.1
	Photo n° PhA037 Localisation : Local plonge - Self Ouvrage : Conduit Description : En fibre-ciment - Par la connaissance du donneur d'ordre Localisation sur croquis : V.2

7.2 - Annexe - Rapports d'essais

Copie des rapports d'essais :

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

CHEVALIER DIAG CENTRE MANCHE
Monsieur Alexandre Blondeau
24 Route de Pont-Farcy
50420 TESSY BOCAGE

Notre référence : AR-25-SE-034326-01

Numéro de dossier : 25SE019005
Référence de dossier : Dossier: 25-HSC-4

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 25SE019005-001 - Référence *001 - Sol - - Colle grise de carrelage - Preparation - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-002 - Référence *002 - Sol - - Colle grise de carrelage - Preparation - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-003 - Référence *003 - Sol - - Colle grise de carrelage - Preparation - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-004 - Référence *004 - Mur - - Colle grise de plinthe - Preparation - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-005 - Référence *005 - Mur - - Colle grise de plinthe - Preparation - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-006 - Référence *006 - Sol - - Resine grise - Preparation - Self*, prélevé par vos soins, e analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-007 - Référence *007 - Mur - - Colle blanche de faience - Preparation - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann
35170 BRUZ
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

- N° 25SE019005-008 - Référence *008 - Mur - - Colle blanche de faience - Local plonge - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-009 - Référence *009 - Sol - - Colle jaune de revetement de sol souple marron - Preparation - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-010 - Référence *010 - Sol - - Colle jaune de revetement de sol souple orange - Preparation - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-011 - Référence *011 - Mur - - Colle jaune de revetement de sol souple rouge - Preparation - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-012 - Référence *012 - Mur de cloison - - Peinture + enduit blanc + platre - Preparation - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-013 - Référence *013 - Poteau - - Peinture + enduit blanc + platre - Preparation - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-014 - Référence *014 - Mur porteur - - Peinture + enduit blanc + beton gris - Preparation - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-015 - Référence *015 - Porte coupe feu - - Plaque en fibre-ciment - Preparation - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-016 - Référence *016 - Plafond - - Peinture + platre blanc - Preparation - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-017 - Référence *017 - Vitrage - - Joint dur - Preparation - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-018 - Référence *018 - Mur - - Colle blanche de faience grise - Reserve no1 - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-019 - Référence *019 - Sol - - Colle grise de carrelage - Reserve no1 - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann
35170 BRUZ
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

- N° 25SE019005-020 - Référence *020 - Mur - - Colle grise de plinthe - Reserve no1 - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-021 - Référence *021 - Mur - - Colle grise de faience blanche - Reserve no1 - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-022 - Référence *022 - Mur - - Peinture + enduit blanc + beton gris - Reserve no1 - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-023 - Référence *023 - Sol - - Beton gris - Reserve no2 - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-024 - Référence *024 - Plafond - - Peinture + platre - Reserve no2 - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-025 - Référence *025 - Sol - - Colle grise de carrelage - Preparation froide - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-026 - Référence *026 - Mur - - Colle grise de faience - Preparation froide - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-027 - Référence *027 - Sol - - Colle grise de carrelage - Local frites - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-028 - Référence *028 - Mur - - Colle grise de plinthe - Local frites - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-029 - Référence *029 - Mur - - Colle blanche de faience grise - Local frites - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-030 - Référence *030 - Mur porteur - - Peinture + enduit blanc + beton gris - Local frites - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-031 - Référence *031 - Calorifugeage - - Enduit blanc + fibre orange - Local chambre froide - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann
35170 BRUZ
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

- N° 25SE019005-032 - Référence *032 - Mur porteur - - Peinture + enduit blanc + beton gris - Local chambre froide - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-033 - Référence *033 - Plafond - - Peinture + enduit blanc + platre - Local chambre froide - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-034 - Référence *034 - Mur - - Colle grise de plinthe - Local plonge - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

- N° 25SE019005-035 - Référence *035 - Sol - - Colle grise de carrelage - Local plonge - Self*, prélevé par vos soins, et analysé par GRAND EST ANALYSES

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Eichrom Amiante SAS

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann
35170 BRUZ
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

eurofins

GEA (GRAND EST ANALYSES)

EUROFINS EICHROM AMIANTE SAS
LABO Eichrom Amiante
Campus de Ker Lann, Rue Maryse Bastié,
Parc de Lormandière, Bât. C
35170 BRUZ

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-Z4-014847-01 — Date d'émission de rapport : 30/07/2025 9:57 — Page1/10
Dossier N° : 25GE006968 — Date de réception : 29/07/2025 — Date d'analyse : 29/07/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25GE006968 — Référence de suivi du dossier N° : 25SE019005
Reçu au laboratoire le : 29/07/2025 — Date de réception : 24/07/2025
Date d'analyse : 29/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: 25-HSC-4
Prestation commandée auprès d'Eurofins Eichrom Amiante SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	25SE019005-001 - 001 - Sol - - Colle grise de carrelage - Preparation - Self	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (beige)	**MET** * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et* attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002	25SE019005-002 - 002 - Sol - - Colle grise de carrelage - Preparation - Self	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	**MET** * / EFA6	1 / 1 *	Calcination et* attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
003	25SE019005-003 - 003 - Sol - - Colle grise de carrelage - Preparation - Self	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	**MET** * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et* attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
004	25SE019005-004 - 004 - Mur - - Colle grise de plinthe - Preparation - Self	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type joint ciment (gris) (foncé)	**MET** * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et* attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s)
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél: : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N° 1-6977
Portée disponible sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

eurofins

GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-Z4-014847-01 — Date d'émission de rapport : 30/07/2025 9:57 — Page2/10
Dossier N° : 25GE006968 — Date de réception : 29/07/2025 — Date d'analyse : 29/07/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25GE006968 — Référence de suivi du dossier N° : 25SE019005
Reçu au laboratoire le : 29/07/2025 — Date de réception : 24/07/2025
Date d'analyse : 29/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: 25-HSC-4

Prestation commandée auprès d'Eurofins Eichrom Amiante SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau dur de type ciment-colle (gris) (clair)	**MET** * / EFA6	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
005	25SE019005-005 - 005 - Mur - - Colle grise de plinthe - Preparation - Self	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (beige)	**MET** * / EFA6	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
006	25SE019005-006 - 006 - Sol - - Resine grise - Preparation - Self	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur (beige)	**MET** * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
007	25SE019005-007 - 007 - Mur - - Colle blanche de faience - Preparation - Self	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	**MET** * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	**MET** * / EFA6	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s)
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél. : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web : https://www.eurofins.fr/amiante/
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N° 1-6977
Portée disponible sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

eurofins

GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-Z4-014847-01 — Date d'émission de rapport : 30/07/2025 9:57 — Page3/10
Dossier N° : 25GE006968 — Date de réception : 29/07/2025 — Date d'analyse : 29/07/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25GE006968 — Référence de suivi du dossier N° : 25SE019005
Reçu au laboratoire le : 29/07/2025 — Date de réception : 24/07/2025
Date d'analyse : 29/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: 25-HSC-4

Prestation commandée auprès d'Eurofins Eichrom Amiante SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
008	25SE019005-008 - 008 - Mur - - Colle blanche de faience - Local plonge - Self	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (beige)	**MET** * / EFA6	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
009	25SE019005-009 - 009 - Sol - - Colle jaune de revetement de sol souple marron - Preparation - Self	Matériau souple de type revêtement de sol (orange)	**MET** * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur (blanc)	**MET** * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
010	25SE019005-010 - 010 - Sol - - Colle jaune de revetement de sol souple orange - Preparation - Self	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (blanc) en traces	**MET** * / EFA6	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
		Matériau souple de type revêtement de sol (orange)	**MET** * / EFA6	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s)
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél. : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web : https://www.eurofins.fr/amiante/
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N° 1-6977
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-Z4-014847-01 — Date d'émission de rapport : 30/07/2025 9:57 — Page4/10
Dossier N° : 25GE006968 — Date de réception : 29/07/2025 — Date d'analyse : 29/07/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25GE006968 — Référence de suivi du dossier N° : 25SE019005
Reçu au laboratoire le : 29/07/2025 — Date de réception : 24/07/2025
Date d'analyse : 29/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: 25-HSC-4
Prestation commandée auprès d'Eurofins Eichrom Amiante SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
011	25SE019005-011 - 011 - Mur - - Colle jaune de revetement de sol souple rouge - Preparation - Self	Matériau souple de type revêtement de sol (rouge) ; matériau de type colle (jaune) en traces	MET * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
012	25SE019005-012 - 012 - Mur de cloison - - Peinture + enduit blanc + platre - Preparation - Self	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / EFA6	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
013	25SE019005-013 - 013 - Poteau - - Peinture + enduit blanc + platre - Preparation - Self	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / EFA6	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
014	25SE019005-014 - 014 - Mur porteur - - Peinture + enduit blanc + beton gris - Preparation - Self	Matériau dur de type béton (gris)	MET * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
015 (1)	25SE019005-015 - 015 - Porte coupe feu - - Plaque en fibre-ciment - Preparation - Self	Matériau semi-dur (gris)	MET * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante de type chrysotile *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s)
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél. : 03 89 77 22 59 - Fax - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N° 1-6977
Portée disponible sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

eurofins

GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-Z4-014847-01 — Date d'émission de rapport : 30/07/2025 9:57 — Page5/10
Dossier N° : 25GE006968 — Date de réception : 29/07/2025 — Date d'analyse : 29/07/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25GE006968 — Référence de suivi du dossier N° : 25SE019005
Reçu au laboratoire le : 29/07/2025 — Date de réception : 24/07/2025
Date d'analyse : 29/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: 25-HSC-4

Prestation commandée auprès d'Eurofins Eichrom Amiante SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
016	25SE019005-016 - 016 - Plafond - - Peinture + platre blanc - Preparation - Self	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	**MET** * / EFA6	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
017	25SE019005-017 - 017 - Vitrage - - Joint dur - Preparation - Self	Matériau semi-dur (beige)	**MET** * / EFA6	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
018	25SE019005-018 - 018 - Mur - - Colle blanche de faience grise - Reserve no1 - Self	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau semi-dur (granulaire) (gris)	**MET** * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	**MET** * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
019	25SE019005-019 - 019 - Sol - - Colle grise de carrelage - Reserve no1 - Self	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (beige)	**MET** * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél: : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N° 1-6977
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-Z4-014847-01 — Date d'émission de rapport : 30/07/2025 9:57 — Page6/10
Dossier N° : 25GE006968 — Date de réception : 29/07/2025 — Date d'analyse : 29/07/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25GE006968 — Référence de suivi du dossier N° : 25SE019005
Reçu au laboratoire le : 29/07/2025 — Date de réception : 24/07/2025
Date d'analyse : 29/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: 25-HSC-4

Prestation commandée auprès d'Eurofins Eichrom Amiante SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
020	25SE019005-020 - 020 - Mur - - Colle grise de plinthe - Reserve no1 - Self	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (beige)	MET * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
021	25SE019005-021 - 021 - Mur - - Colle grise de faience blanche - Reserve no1 - Self	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (blanc)	MET * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
022 (2)	25SE019005-022 - 022 - Mur - - Peinture + enduit blanc + beton gris - Reserve no1 - Self	Matériau semi-dur (blanc)	MET * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
023	25SE019005-023 - 023 - Sol - - Beton gris - Reserve no2 - Self	Matériau (noir) ; matériau dur de type béton (gris)	MET * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
024	25SE019005-024 - 024 - Plafond - - Peinture + platre - Reserve no2 - Self	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél. : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web : https://www.eurofins.fr/amiante/
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N° 1-6977
Portée disponible sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

eurofins

GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-Z4-014847-01 Date d'émission de rapport : 30/07/2025 9:57 Page7/10
Dossier N° : 25GE006968 Date de réception : 29/07/2025 Date d'analyse : 29/07/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25GE006968 Référence de suivi du dossier N° : 25SE019005
Reçu au laboratoire le : 29/07/2025 Date de réception : 24/07/2025
Date d'analyse : 29/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: 25-HSC-4
Prestation commandée auprès d'Eurofins Eichrom Amiante SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
025	25SE019005-025 - 025 - Sol - - Colle grise de carrelage - Preparation froide - Self	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
026	25SE019005-026 - 026 - Mur - - Colle grise de faience - Preparation froide - Self	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
027	25SE019005-027 - 027 - Sol - - Colle grise de carrelage - Local frites - Self	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) (foncé)	MET * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
028	25SE019005-028 - 028 - Mur - - Colle grise de plinthe - Local frites - Self	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	MET * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
029	25SE019005-029 - 029 - Mur - - Colle blanche de faience grise - Local frites - Self	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type peinture (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (beige)	MET * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél. : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web : https://www.eurofins.fr/amiante/
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N° 1-6977
Portée disponible sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

eurofins

GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-Z4-014847-01 — Date d'émission de rapport : 30/07/2025 9:57 — Page8/10
Dossier N° : 25GE006968 — Date de réception : 29/07/2025 — Date d'analyse : 29/07/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25GE006968 — Référence de suivi du dossier N° : 25SE019005
Reçu au laboratoire le : 29/07/2025 — Date de réception : 24/07/2025
Date d'analyse : 29/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: 25-HSC-4

Prestation commandée auprès d'Eurofins Eichrom Amiante SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
030	25SE019005-030 - 030 - Mur porteur - - Peinture + enduit blanc + beton gris - Local frites - Self	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)	**MET** * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
031	25SE019005-031 - 031 - Calorifugeage - - Enduit blanc + fibre orange - Local chambre froide - Self	Matériau de type peinture (gris) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau fibreux de type isolant (orange)	**MET** * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
032 (2)	25SE019005-032 - 032 - Mur porteur - - Peinture + enduit blanc + beton gris - Local chambre froide - Self	Matériau dur de type béton (gris)	**MET** * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
033	25SE019005-033 - 033 - Plafond - - Peinture + enduit blanc + platre - Local chambre froide - Self	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	**MET** * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
034	25SE019005-034 - 034 - Mur - - Colle grise de plinthe - Local plonge - Self	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (beige)	**MET** * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél. : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web : https://www.eurofins.fr/amiante/
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N° 1-6977
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-Z4-014847-01 — Date d'émission de rapport : 30/07/2025 9:57 — Page9/10
Dossier N° : 25GE006968 — Date de réception : 29/07/2025 — Date d'analyse : 29/07/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25GE006968 — Référence de suivi du dossier N° : 25SE019005
Reçu au laboratoire le : 29/07/2025 — Date de réception : 24/07/2025
Date d'analyse : 29/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: 25-HSC-4

Prestation commandée auprès d'Eurofins Eichrom Amiante SAS.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
035	25SE019005-035 - 035 - Sol - - Colle grise de carrelage - Local plonge - Self	Matériau dur de type ciment-colle (gris) (foncé)	**MET** * / NH6R	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Observation(s) échantillon(s)
(1) Description client non-cohérente avec l'échantillon physiquement présent.
(2) La totalité de l'échantillon a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le commanditaire. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).
NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s)
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél: : 03 89 77 22 59 - Fax: - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N° 1-6977
Portée disponible sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

eurofins

GEA (GRAND EST ANALYSES)

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-Z4-014847-01 | Date d'émission de rapport : 30/07/2025 9:57 | Page10/10
Dossier N° : 25GE006968 | Date de réception : 29/07/2025 | Date d'analyse : 29/07/2025
Référence laboratoire sous-traitant N° : 25GE006968 | Référence de suivi du dossier N° : 25SE019005
Reçu au laboratoire le : 29/07/2025 | Date de réception : 24/07/2025
Date d'analyse : 29/07/2025
Référence dossier Client:Dossier: 25-HSC-4
Prestation commandée auprès d'Eurofins Eichrom Amiante SAS.



Guillaume Batt
Technicien(ne) Analyste Microscopie
CFR328

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 10 page(s
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations
rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

GRAND EST ANALYSES
42 rue des Tisserands
68124 Wintzenheim, FRANCE
Tél. : 03 89 77 22 59 - Fax : - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/
S.A.S. au capital de 10 000 € RCS : 452 029 283

ACCREDITATION N°
1-6977
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

7.3 - Annexe - Conséquences réglementaires et recommandations

Conservation et transmission de ce rapport (Article 11 de l'arrêté du 16 juillet 2019)

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

7.4 - Annexe - Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.
Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante
Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.
Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.
Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

3. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.
Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.
Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets
Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.
Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie
Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.
A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets
Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.
Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.
Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante
Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité
Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).
Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.
Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

NOUS CONTACTER
Votre conseiller
DURAND ASSURANCES

8 RUE MAGENTA
53120 GORRON

02 43 30 45 98
N° ORIAS 13 001 365 (DURAND ASSURANCES)
www.orias.fr/

Assurance et Banque

SAS CHEVALIER DIAG CENTRE
MANCHE
24 ROUTE DE PONT FARCY
TESSY SUR VIRE
50420 TESSY BOCAGE

LE **VENDREDI 27 DÉCEMBRE 2024**

VOS RÉFÉRENCES

Votre référence client
0607455220
Votre contrat
0000010014108104
Date d'effet
29/05/2020

IMPORTANT
Document à conserver
Cette attestation fait partie intégrante de votre contrat.

Votre attestation d'assurances

Responsabilité Civile Prestataire

AXA France, dont le siège social est situé **Terrasses de l'Arche 92000 Nanterre** atteste que :
SAS CHEVALIER DIAG CENTRE
MANCHE
24 ROUTE DE PONT FARCY
TESSY SUR VIRE
50420 TESSY BOCAGE

Est titulaire du contrat d'assurance n° **0000010014108104** ayant pris effet le **29/05/2020.**
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

A titre principal :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS :

- Constat de risque d'exposition au plomb
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante
- Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat des risques naturels, miniers et technologiques
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Information sur la présence d'un risque de mérule

A titre accessoire :

- LOI CARREZ
- MESURE DU RADON
- DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE
- DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX OU DEMOLITION

AXA France IARD - S.A. au capital de 214 799 030 € - RCS Nanterre 722 057 460 - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 - **AXA Assurances IARD Mutuelle** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 - Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. **Entreprises régies par le Code des assurances.**

- DIAGNOSTIC DE CONFORMITE AUX NORMES DE SURFACE ET D'HABITABILITE - PRET A TAUX ZERO
- INFILTROMETRIE PERMEABILITE A L'AIR
- VERIFICATION DE LA CONFORMITE DE LA NOUVELLE REGLEMENTATION THERMIQUE RT2012
- DIAGNOSTIC SUR FIBRE CERAMIQUE REFRACTAIRE
- DIAGNOSTIC SUR HYDROCARBURE AROMATIQUE POLYCYCLIQUE
- DIAGNOSTIC DE DECHETS ISSUS DE LA DEMOLITION **à l'exclusion des métaux lourds**

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.
La présente attestation est valable du **27/12/2024** au **01/01/2026** et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Nanterre, le 27/12/2024
Mathieu Godart
Directeur Général IARD



Nature des garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties"ci-après)	**9 000 000 €** par année d'assurance
Dont :	
Dommages corporels	**9 000 000 €** par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	**1 200 000 €** par année d'assurance

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus) (article 3.1 des conditions générales)	**750 000 €** par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	**500 000 €** par année d'assurance dont **300 000 €** par sinistre
Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des conditions générales)	**150 000 €** par année d'assurance dont **150 000 €** par sinistre
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	**150 000 €** par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	**30 000 €** par sinistre

C.G. : Conditions Générales du contrat

CERTIFIE abcidia CERTIFICATION opérateur de diagnostics immobiliers

La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

EUCHER Clément

sous le numéro 18-1252

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

☑ **Amiante** sans mention — Prise d'effet : 03/11/2020 — Validité : 02/11/2027
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **Amiante** avec mention — Prise d'effet : 03/11/2020 — Validité : 02/11/2027
Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique.

☑ **DPE** individuel — Prise d'effet : 05/10/2018 — Validité : 04/10/2023
Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2011

☑ **Gaz** — Prise d'effet : 05/10/2018 — Validité : 04/10/2023
Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.

☑ **CREP** — Prise d'effet : 05/10/2018 — Validité : 04/10/2023
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011

☑ **Electricité** — Prise d'effet : 08/11/2018 — Validité : 07/11/2023
Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES

Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat. A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr